

rue St-André (Haute-Ville) ici, revint de la classe chez son père tout en larmes ; sur les pressantes questions que lui fit celui-ci il avoua le crime odieux dont le Frère Supérieur s'était rendu coupable sur sa personne, ses horribles sollicitations, enfin tous les détails d'une inénarrable période de trois heures où il l'avait renfermé avec lui dans sa chambre. Le jeune V... portait aussi des preuves de violence. M. V... père entra dans une fureur que l'on imagine et se rendit immédiatement chez les Révérends Frères et fit demander le Supérieur, c'est-à-dire le coupable lui-même, en disant au portier ou sacristain de dire que " c'était M. V... qui désirait le voir." On juge de la crainte du Frère qui fit dire qu'il était sorti, mais M. V... insista tant et si bien que le Supérieur fut forcé de se rendre au parloir où M. V... ne lui ménagea pas ses épithètes et l'avertit qu'il allait de ce pas à l'Archevêché le dénoncer. Le Frère le supplia alors à genoux de l'épargner, etc., mais ce fut peine inutile, M. V... se rendit chez M<sup>sr</sup> Marois qui, instruit du scandale, déclara : " qu'il ne fallait pas en parler, qu'il allait lui-même arranger cela," mais le père outragé dans son honneur répondit à monseigneur qu'il donnait huit jours au Supérieur pour déguerpir du pays, ou bien il le traduirait au criminel. On apprit donc quelques jours plus tard que le Révérend Supérieur *avait été appelé* dans une des maisons de France où *ses services étaient requis* (sic) !! Voilà la vérité et toute la vérité, qu'en pensez-vous Canadiens à l'esprit indépendant ? Ah ! si M. V... eût été moins condescendant et eût frappé un bon exemple en traînant au criminel ce mille et unième Tartufe, quel fier service il aurait rendu à l'État !

Pour moi, j'admire beaucoup M<sup>sr</sup> Marois qui voulait " étouffer tout cela ; " que d'histoires semblables ont été ainsi " étouffées, étran-gées " ! Vous en connaissez sans doute comme moi, M. le rédacteur. Si nous les publiions plus souvent au grand jour, elles auraient peut-être un effet inhibitoire sur les mandements à venir, qu'en pensez-vous ?

Québec, 8 mai 1899.

UN RÉVOLTÉ.

Cela ne nous surprend pas de M. Marois. C'est un ecclésiastique toujours frisé, pommadé, tiré à quatre épingles, une espèce de catin dont l'état d'âme est bien connu et dont la valeur morale a été souvent jaugée. A Québec, les honnêtes gens le méprisent discrètement.

C'est lui qui fit interdire *l'Électeur* en 1896.

La police de Lille vient de mettre en état d'arrestation trois individus accusés de subornation de témoins dans le scandale de p'tit frère Flamidien.

Ces trois individus opéraient pour le compte d'une communauté qui est prête à faire n'importe quoi pour sauver le misérable.

Que c'est beau l'honnêteté religieuse !